



Formation Brevet Entraîneur Fédéral 1^{er} degré

PRESENTATION GENERALE

Pré-requis : Pour entrer en formation BEF1, le candidat devra être titulaire de la formation BEF2.

Durée : 70h + stage en situation 30h

Objectifs de la formation :

Assurer la qualité de l'entraînement de joueurs(euses), professionnels ou non, dans un système tendant vers la performance.

Diriger un projet de développement permettant la structuration d'un club.

La formation permet d'entraîner une équipe évoluant en nationale 1 ou DEF.

Elle se décompose de la manière suivante :

- **Le module 1** → « **Planification, Programmation, Gestion de Projet** », développe les connaissances nécessaires à la gestion sportive, son environnement et le développement d'une structure associative. Méthodologie de la planification/programmation. (5 jours)
- **Le module 2** → « **Stage en secteur MASCULIN ou FEMININ** », développe les connaissances nécessaires à l'intervention dans le haut niveau junior et senior masculin ou féminin (5 jours).
(Choix du secteur en fonction de l'équipe entraînée).
- **Le module 3** → « **stage en situation avec un entraîneur national/pro** » (5 jours)

Public concerné :

Personnes se destinant à l'entraînement d'une équipe évoluant en nationale 1 masculine ou féminin ou DEF.

Compétences majeures développées :

- Entraîner des joueurs(euses) en vue de la compétition.
- Assurer la direction technique d'un club.
- Organiser, planifier la formation de jeunes joueur (se)s sur plusieurs saisons.
- Maîtriser la préparation physique.
- Assurer la qualité de l'entraînement, diriger une équipe technique.

Conditions à remplir :

Etre majeur, licencié(e) FFVB dans l'année en cours, titulaire de la qualification BEF 2.

Durée :

2 fois 35 heures, soit 70 h en centre de formation

30h de stage en situation

5 jours supplémentaires (35h) si le candidat souhaite participer aux deux stages du module 2 (secteur masculin et secteur féminin).



Evaluation de la formation:

Pour obtenir son diplôme, le candidat devra suivre tous les modules et réaliser 2 rapports de stage en 2 saisons consécutives au maximum :

Le candidat devra réaliser 2 rapports de stage après avoir suivi tous les modules :

Réaliser un rapport écrit d'une pratique : (accompagné d'une photo, l'adresse mail et postale du candidat)

Réalisation d'un rapport écrit démontrant sa capacité à préparer une programmation et planification cohérente et adaptée à son équipe sportive de club durant une saison.

Participer à un stage pratique :

Participation à une semaine de stage avec un Entraîneur National ou un entraîneur de Ligue A (M ou F) validé par la Direction des Formations.

Le candidat doit encadrer une action et réaliser un rapport écrit accompagné de l'avis de l'Entraîneur responsable du stage.

Certification :

Pour obtenir son diplôme, le candidat devra :

- Suivre les 3 modules de formation et réaliser le stage pratique
- Remettre les 2 rapports au secrétariat des formations :

*dans le cas où l'entraîneur doit couvrir une obligation d'équipe (ex : Nat 1), il a la saison en cours pour les rendre (plan de formation)

*dans le cas où l'entraîneur n'a pas d'obligation, il a au maximum la saison en cours lors de son entrée en formation et la suivante pour les remettre

Si l'entraîneur veut valider son diplôme après le délai de 2 saisons il devra refaire l'un des 3 modules au choix et rédiger le rapport manquant.

Validité de l'autorisation d'entraîner associée au diplôme :

Revalidation tous les 2 ans. Pour entraîner en masculins, il faut avoir validé le module masculin, en féminine valider le module féminin. Si l'entraîneur change de public, il doit valider le module concerné.

Evolutions possibles :

- Possibilité d'accéder au Diplôme d'Entraîneur de Centre de Formation de Club Professionnel (DECFCP) et au Diplôme d'Entraîneur Professionnel de Volley-Ball (DEPVB).
- Diplôme d'état JEPS (DEJEPS) mention volley et beach.
- Diplôme d'état Supérieur JEPS (DESJEPS) mention volley

Responsable du dossier d'inscription

Secrétariat de la Direction des Formations.

Coordonnateur

Formateur Nationaux de la FFVB (conseiller technique sportif ou cadre fédéral).

Dates et Lieux

Définis dans le calendrier national de formation
Formations FFVB



Nombre de stagiaires

De 8 à 25 personnes.

Frais pédagogiques de formation

Voir la page formation du site FFVB. Les tarifs incluent la fourniture de documents Fédéraux.
Les frais de formation peuvent être pris en charge par un organisme financeur de formation

Date limite d'inscription

30 jours avant le début du stage.